



AMBASSADE DE SUISSE  
EN FRANCE

Paris, le 19 septembre 1958.

24.9.

Rapport Politique no. 85

Confidentiel

✓  
BY/mcb

Monsieur Max PETITPIERRE,  
Conseiller fédéral,  
Chef du Département Politique,  
B e r n e .

De Gaulle en Afrique

Monsieur le Conseiller fédéral,

Du dernier voyage du Général de Gaulle en Afrique, auquel elles ont participé, deux personnalités françaises, en relation étroite avec l'entourage du Général, ont recueilli les impressions suivantes, que j'ai l'honneur de vous rapporter :

La presse a décrit fidèlement l'accueil triomphal réservé au Général de Gaulle pendant les premières étapes de son voyage en Afrique.

On imagine moins bien la performance extraordinaire que représente, pour un homme de son âge et de sa stature, la somme d'efforts réalisés pour se montrer partout attentif et perspicace. Aucune défaillance sensible à ceux qui l'ont suivi et observé d'heure en heure - sauf, peut-être, une fêlure de la voix, qui s'accroît vers la fin du jour.

La mémoire est remarquable : elle permet au Général "d'enregistrer" aussitôt certains discours qu'il compose très rapidement. Car il n'improvise jamais, au sens propre. Le discours prononcé, il s'en fait apporter le texte et le corrige minutieusement. Si on lui objecte que ce deuxième "état", parfois, ne correspond plus exactement à ce qu'il a dit, il répond : "Peu importe ce que les journaux impriment à la hâte. C'est mon texte révisé qui restera; c'est lui qui fait foi."



Altérée depuis l'opération de la cataracte, sa vue ne permet pas toujours au Général de reconnaître ses compagnons lors même qu'ils appartiennent à son propre entourage. Elle l'empêche aussi de saisir sûrement la main qui se tend. En revanche, assis et avec ses lunettes, il y voit assez bien pour lire et écrire, même très longuement.

Sa "gentillesse" étonne certains Africains qui ne l'ont pas revu depuis le temps de la résistance. C'est un mouvement naturel, qui répond à une intention sincère. Mais les premiers mots ne lui viennent pas naturellement à l'esprit. Alors, il interroge : "Que pensez-vous de ce projet, de ce problème, des remèdes envisagés ?" La réponse doit permettre au Général d'enchaîner. Elle n'y réussit pas toujours: l'interlocuteur africain s'exprime souvent dans un français malaisé; il s'est préparé à dire autre chose; il hésite ou reste dans les banalités. Mais les réponses significatives sont enregistrées avec soin. Le Général les rapporte, chaque soir, à son entourage, qui en prend note. Il travaille pendant les heures de vol, seul ou avec ses collaborateurs, et, en avion, ne cède jamais au sommeil.

\*

\*       \*

A Conakry, le discours hostile de Sekou Touré réserva à de Gaulle une surprise complète. Certains membres de l'entourage l'avaient redouté et prédit. Le Général ne voulait pas les croire. Il parut déconcerté, bouleversé, même désarçonné.

Ceux qui connaissent Bourguiba sont frappés de la ressemblance que Sekou Touré accuse avec le chef du gouvernement tunisien : même combativité, mêmes procédés oratoires, même magnétisme. Son discours de Conakry a été prononcé devant une assistance réduite de quelque deux cents adeptes de Sekou Touré, en général jeunes (lui-même n'a pas plus de 35 ans). La foule rangée en dehors de la salle entendait peu, ou pas du tout. Elle n'a pas "réagi" au passage du Général.

Au contraire, l'accueil réticent des autorités et de la population de Dakar était prévu. Mais les éléments tirés des médinas pour manifester leur hostilité paraissent mal encadrés; ils n'ont pas donné autant qu'on s'y attendait.

\*

\*      \*

L'émotion manifestée par de Gaulle à Conakry a surpris un de ses collaborateurs, d'autant plus que le Général lui avait dit, confidentiellement, après l'accueil triomphal de Madagascar : "Qu'on ne s'y trompe pas. Ceux qui m'acclament aujourd'hui sur ce continent, ceux qui voteront "oui" le 28 septembre ne tarderont pas à se détacher ... Quoi qu'il arrive, la plupart des pays qui sont appelés à former la Communauté française d'Afrique finiront, tôt ou tard, par dire "non" à la France. C'est dans l'ordre des choses. Mais, en conscience, nous aurons tout tenté pour les retenir."

Ce disant, le Général pensait en historien ou en prophète. Conakry l'a pris au dépourvu dans la mesure où cette réaction inattendue précipitait le cours de l'histoire.

\*

\*      \*

On sait que le programme de l'étape algérienne a été décommandé pendant le voyage et que le Général est resté confiné au Palais d'Eté, où il a reçu de nombreux visiteurs. Ce changement s'explique par les renseignements sur un complot que le F.L.N. aurait monté avec la plus grande précision. Ce renseignement émanait de source américaine alors que les services français n'ont fourni aucune information déterminante. Le général Salan aurait été

vivement admonesté pour cette défaillance. Il avait préconisé le maintien du programme des déplacements hors d'Alger.

\*

\* \*

L'article de la Constitution qui suscite la plus vive hostilité du monde politique est aussi le plus "populaire" et, en un sens, le plus démagogique : celui qui prévoit l'incompatibilité des fonctions ministérielles et parlementaires. L'entourage est convaincu que le Général devra, tôt ou tard après le referendum, faire des concessions sur ce point.

De Gaulle, cependant, déclare qu'il ne cédera pas. Il pense que dans la métropole et même en Afrique, le peuple a compris l'importance juridique, politique ou, au moins, psychologique de cet article. Le Général cite volontiers l'exemple des abus auxquels, sous le "système", donnait lieu l'activité électorale de certains ministres. En particulier, le cas de M. Maurice Faure, lorsqu'il était ministre ou secrétaire d'état. Des fonctionnaires du Quai d'Orsay ont fait fait savoir au Général qu'ils se trouvaient dans l'impossibilité d'exercer leur fonction normale, obligés d'accompagner leur ministre dans ses trop fréquents voyages à travers sa circonscription, transformés en agents électoraux ... Il en était de même pour M. Bourgès-Maunoury, M. Félix Gaillard et combien d'autres. Mais c'est le Quai qui a réagi le plus vivement - sans doute par la bouche de M. Joxe - au moment de la formation du gouvernement et avant même la désignation de M. Couve de Murville.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.

*P. Micheli*

(Micheli)